

Je suis invitée à intervenir, en France et à l'étranger, sur la manière dont le principe de laïcité, ce formidable outil d'émancipation des individus, est, ou peut être, utilisé par les femmes pour accéder aux droits humains fondamentaux et à l'égalité des individus.

Je réponds positivement à ces invitations, même si je me trouve parfois à la même tribune que des personnes dont je ne partage absolument pas les idéologies. Ce n'est pas toujours très aisé, parfois dangereux, mais il s'agit de mes convictions et il est de notoriété publique que je ne cède pas devant les menaces des obscurantistes.

Il est vrai que présenter son opinion à des personnes la partageant est très agréable, nécessaire également pour « recharger les batteries », mais limité quant à la possibilité de faire avancer la réflexion collective et convaincre les autres.

Je rappelle que la laïcité n'est ni contre les religions, ni inter-religions, mais a-religion, (a-privatif). Moyen de faire coexister des femmes et des hommes qui ne partagent pas forcément les mêmes convictions, mais émancipés par une éducation à l'autonomie rationnelle de jugement, l'exigence laïque demande à chacun un effort sur soi. Le lien civique a la prééminence sur tous les particularismes historiques ou religieux, sur les solidarités domestiques, locales ou tribales. La loi est la même pour tous et toutes. Pas de droits différenciés selon le sexe, l'appartenance à une religion ou une idéologie, à une profession.

La laïcité est garante des droits des femmes et de l'égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes. Contraception, avortement, refus des violences ethnicistes, de l'oppression religieuse et/ou communautariste en sont les applications.

A toutes les tribunes, j'affirme les principes universels d'égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes. **Ni dupe ni complice des obscurantistes et des benêts compassionnels qui les soutiennent**, je dénonce toute atteinte aux droits des femmes sous prétexte ethnique ou religieux et récuse l'argument du relativisme culturel qui permet aux fondamentalistes religieux d'opprimer leurs coreligionnaires, à commencer par les femmes.

J'évoque à ce sujet l'Indienne Hansa Mehta, l'une des deux femmes qui a participé à la rédaction de la Déclaration Universelle. Elle a obtenu que l'expression Droits de l'Homme soit remplacée par Droits humains, afin d'assurer l'accès aux droits fondamentaux universels à toutes les femmes, dans le monde,

Certains bien-pensants, qui n'ont jamais critiqué mes interventions face aux représentants du Vatican ou de juifs orthodoxes, se sont offusqués que je sois intervenue aux Assises sur l'islamisation. Lors de cette intervention, j'ai rappelé, entre autres, que les premières victimes des islamistes en France étaient les personnes de confession ou de filiation musulmane à commencer par les femmes. J'ai également souligné, ce qui déplait beaucoup, les trafics financiers autour de l'intégrisme et l'absence de contrôle des dons et taxes para-religieuses perçues en France.

Le plus étonnant est que ces mêmes personnes auraient trouvé une « circonstance aggravante » dans mon engagement politique à Debout la République, montrant leur ignorance de l'histoire contemporaine de la France, en faisant un amalgame entre le gaullisme et Vichy ! L'esprit munichois est plus complexe qu'un clivage standard gauche-droite. Faut-il bien simplement suggérer de relire Max Gallo « La cinquième colonne ...*et ce fut la défaite de 40* » ? Paris, Editions complexe, 1970.

Michèle Vianès